

# Assemblée de la Société de tir d'Aumont et environs

## Le mercredi 2 septembre 2020 stand de tir d'Aumont

C'est à 19.40 h que le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue, aux 27 membres présents Il nous donne lecture du message de Madame Heidy Brodard qui s'excuse. Les personnes suivantes se sont excusées Alain Bastian, Cynthia et Vincent Duc, David Maeder, Arnaud Muller, Martial Volery, Serge Rey et Isabelle Niederhauser.

Le président demande si il y a des remarques sur le mode de convocation, chacun a pu prendre connaissance de l'ordre du jour avec l'invitation à notre assemblée. Aucune remarque n'est faite l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant de débiter les débats, un moment de recueillement est observé en mémoire de nos chers disparus et de toutes les familles qui ont été touché par un deuil durant l'année.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1.- Ouverture de l'assemblée par le président
- 2.- Nomination des scrutateurs
- 3.- Procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2019
- 4.- Comptes 2019 et des travaux - rapport des vérificateurs – approbation  
Adaptation du prix de la location de la buvette
- 5.- Rapport du président
- 6- Rapport du moniteur Jeunes Tireurs
- 7.- Admissions – démissions
- 8.- Nomination d'un nouveau membre au comité  
Honorariat
- 9.- Orientation sur la suite des travaux
- 10.- Divers

### **2.- Nomination des scrutateurs**

Les scrutateurs sont nommés en la personne de Martial Boschung et Malika Renout.

### **3.- Procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2019**

La secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Sur ce point, le président demande s'il y a des observations, des corrections ou des demandes d'informations complémentaires en relation avec ce procès-verbal.

Celui-ci ne suscitant aucune autre remarque et est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

A l'avenir le PV sera mis en ligne sur le site de la société avec un mot de passe pour y accéder et pour ceux qui n'ont pas d'Internet ils pourront en prendre connaissance avant l'assemblée.

### **4.- Comptes 2019 et des travaux - rapport des vérificateurs – approbation Adaptation du prix de la location de la buvette**

La caissière Sophie Delpédro donne la lecture des comptes au 25.08.2020. Etant donné les travaux et afin de donner un montant exact par département des travaux. Les comptes 2019-2020 seront révisés ensemble. Une présentation des comptes complets se fera lors de l'assemblée de mars 2021.

Fortune au 25.08.2020 Fr. 79'719.82 diminution de fortune de Fr. 45'014.85

**Produits** 2019-2020 5 lotos pour un montant de Fr. 10'148.95  
 Tir carnaval 2019 Fr. 3'890.—  
 Tir carnaval 2020 Fr. 5'881.85  
 Location 2019 Fr. 2'757.50  
 Location 2020 Fr. 1'240.—  
 Tir et buvette du Tir de la mi-août 2019 Fr. 3'567.50

**Dépenses**  
 Tir fédéral 2020 Fr. 4'932.—  
 Tirs extérieurs 2019-2020 Fr. 4'062.—  
 Munition 2019 Fr. 4'122.55  
 Paiement cible Fédération Fr. 5'000.—

**Travaux** Coût à ce jour Fr. 41'002.30

Les comptes présentés sont acceptés.

Au vu des travaux effectués le président propose d'augmenter le prix de la location de la buvette.

Le comité a analysé les prix des buvettes aux alentours et fait la proposition de location suivante :

Pour les personnes de la commune Fr. 120.-- au lieu des Fr. 100.-- actuellement  
 (commune Les Montets et Nuvilly)  
 Pour les personnes extérieures Fr. 150.— au lieu des Fr. 120.-- actuellement

Daniel Grandjean suggère que les membres puisse louer la buvette 1X par année au prix de Fr. 50.—  
 Sa proposition est refusée.

Guillaume Andrey demande ce qu'il en est pour les membres de la société qui sont extérieur à la commune – le président informe que c'est Fr. 120.--.

Jean-Marc Berchier fait la proposition de refaire les toilettes.

## 5.- Rapport du président

2020 année du grand chambardent pourtant celle-ci avait très bien commencé avec un loto à Montet nous laissant un joli bénéfice de plus de Fr. 4'000.--. Le Tir du carnaval avec un record d'affluence de plus de 300 tireurs. Nous avons constaté que nous locaux sont limites pour une affluence pareille en 2 jours de tir. Le comité va étudier le problème pour 2021 voir éventuellement pour ajouter un demi jour. Le président remercie tous les membres pour leur disponibilité et engagement durant ces journées de tir.

Pour le reste de la saison cela a été un peu chaotique après une pause de 2 ½ mois Covid oblige. La reprise des tirs en juin fut un peu laborieuse avec toutes les mesures sanitaires et une participation assez faible.

La société a organisé le concours de groupes avec 2 équipes. Un peu regrettable que seuls deux sociétés de la Broye Murist et nous ont organisé ce tir. Bravo à ces tireurs qui ont été qualifiés pour le 1<sup>er</sup> tour principal sur le plan suisse. Avec des résultats moyens en cat. D 5<sup>ème</sup> avec 643 pts et en cat E 4<sup>ème</sup> avec 658 pts – les 2 premiers sont qualifiés pour la suite.

Pour le Championnat Suisse de sections (CSS) notre société a tiré le 1<sup>er</sup> tour avec 16 tireurs est un moyenne faible de 89.465 pts et de ce fait pas de qualification pour le 2<sup>ème</sup> tour.  
Ce sont là les 2 compétitions qui ont été organisées cette année

## **6.- Rapport du moniteur Jeunes Tireurs**

Alain Bastian étant absent, c'est Joseph Gauch qui donne connaissance du rapport des Jeunes tireurs pour la saison 2019. 9 jeunes tireurs ont commencé la saison par un cours théorique. A mois de mai, Malika Renout a rejoint le groupe.

En juin, tir en campagne au stand des Aventuries, tous les jeunes y ont pris part.

Lionel Pittet a participé à la final JU-VE à Thoun bon résultat avec 177 pts sur 200 pts.

Tir cantonal fribourgeois, Malika Renout et Lionel Pittet ont été qualifié au concours des jeunes tireurs.

Il remercie les jeunes pour leur discipline et Jean-Michel Berchier et les personnes qui l'ont aidé durant la saison de tir.

## **7.- Admissions – démissions**

Nous avons reçu aucune admission et démission.

## **8.- Renouvellement du comité Honorariat**

Depuis 2019, nous n'avons pas de secrétaire c'est Sophie Delpédro qui cumule les deux fonctions de secrétaire et caissière. Le président a contacté Rosalie Broye comme nouveau membre au comité et la propose à l'assemblée comme nouvelle secrétaire ce qui est accepté.

**Honorariat** – le président remercie Philippe Maeder qui a oeuvré au sein du comité durant 17 ans de 2002 à 2019. Tout d'abord 12 ans comme moniteur Jeunes tireurs et ensuite comme caissier et responsable des finances lors du Tir en campagne 2017. Il est remercié pour son excellent travail et le président propose de le nommer membre d'honneur par acclamations.

Il félicite aussi Pierre-Yves Berchier qui a reçu l'insigne des vétérans.

## **9.- Orientation sur la suite des travaux**

Le président nous donne les informations sur la suite des travaux.

Nous allons agrandir le cabanon pour déposer les sacs selon les normes communales  
Evaluation du coût pour les tôles et charpente environ Fr. 4'500.-- - fenêtres offertes par Martial Pillonel - porte environ Fr. 700.--

Daller la place devant la véranda et faire un chemin avec 2 dalles jusqu'au WC.

Installer le container vers les WC

Jean-Marc Berchier pense que le local n'est pas assez grand pour le dépôt des sacs lors de manifestations et qu'il faudrait installer une cantine.

Daniel Grandjean demande au comité de se poser la question car c'est un bonus pour la société.

Suite à la proposition de Jean-Marc Berchier nous votons aussi la rénovation des WC pour un montant de Fr. 2'500.—

Le président pense terminer ces travaux avant le mois d'octobre 2020 afin de bloquer le moins possible les locations de la buvette.

## **10.- Divers**

Le président donne diverses informations :

Tir en campagne à Payerne aura lieu le samedi 19 septembre allons tirer de 09.30 h à 12.00 h

Ciblerie – il faudra effectuer des travaux à la ciblerie – les plaques se sont dessoudées allons mettre du métal plus dur et des plaques supplémentaires coût Fr. 860.—

Les visuels sont percés – allons voir avec la Maison Sius pour remettre une bande en caoutchouc

Lotos de la société de tir pour le moment à Montet tout est en suspens selon l'USL  
USL d'Aumont va faire un essai avec les normes COVID le 6 septembre 2020 à Aumont – organisation USL et participation d'un membre par société.

**Calendrier 2020** – changement tir amitié avec l'UTP – il aura lieu le 9 octobre 2020 de 17.00 à 19.00 h – et petit agape après le tir.

Le président remercie les tireurs et les membres pour le travail effectué cette année. Ainsi que toutes les personnes qui oeuvrent pour le site Internet, la broche, la cuisine, les collations et surtout pour les travaux cette année.

Christian Pury remercie le président et le comité pour leur engagement sans oublier le responsable des Jeunes tireurs Alain Bastian.

Hubert Suchet informe qu'il va passer le flambeau lors de la prochaine assemblée – cela fait plus de 20 ans qu'il est au comité et souhaite laisser sa place aux jeunes.

C'est à 21.00 heures que Monsieur le président met un terme à cette assemblée.

La secrétaire :

*Sophie Delpédro Banderet*